



SNUDI-FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et professeurs des écoles de l'enseignement public
Force Ouvrière

Le SNUDI-FO appelle à la grève et aux manifestations du 22 mars avec les organisations syndicales de la Fonction publique FO, CGT, CFTC, CGC, FSU, FAFP et Solidaires

Pour FO, après le gel de la valeur du point d'indice, le rétablissement du jour de carence, l'augmentation des retenues pour pension et de la CSG, partiellement compensée, et les suppressions de postes et de 166 000 emplois aidés, les nouvelles annonces du gouvernement constituent une attaque sans précédent contre le statut général de la Fonction publique, les statuts particuliers, le code des pensions et les régimes spéciaux comme celui des cheminots.

Dans la suite de PPCR dont Force Ouvrière demande l'abandon, au nom d'un « *nouveau contrat social* », le gouvernement engage un nouveau cycle de « concertations » pour entraîner les organisations syndicales dans l'accompagnement de ses décisions pour : détruire le cadre statutaire jugé « *trop rigide* », remettre en cause l'évolution des carrières par l'instauration d'une « *rémunération au mérite* », c'est-à-dire l'individualisation, supprimer 120 000 postes au travers notamment d'« *un plan de départ volontaire* », privatiser les missions de service public, en commençant par la SNCF, et recourir plus largement encore aux contractuels.

Pour FO, il faut dès maintenant préparer le rapport de force, si possible dans l'action commune pour le retrait de ces mesures.

C'est pourquoi, avec la FNEC FP-FO, le SNUDI-FO appelle les collègues à participer massivement à la grève et aux manifestations du jeudi 22 mars à l'initiative des organisations syndicales de la Fonction publique FO, CGT, CFTC, CGC, FSU, FAFP et Solidaires pour :

- ▶ le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- ▶ l'abrogation du jour de carence ;
- ▶ l'arrêt des suppressions d'emplois et des créations de poste en fonction des besoins ;
- ▶ un plan de titularisation des personnels contractuels ;
- ▶ le respect de l'égalité professionnelle ;
- ▶ la défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers ;
- ▶ la préservation du statut général des fonctionnaires, et des statuts particuliers.

.../...

.../...

L'offensive du gouvernement contre les droits statutaires et les services publics frappe de plein fouet l'école publique et les enseignants

Sur tous les plans, les mesures du ministre Blanquer s'inscrivent dans ce plan d'ensemble de « transformation »/destruction de la Fonction publique. C'est notamment le cas avec la destruction du bac comme diplôme national dénoncé par les fédérations FNEC FP-FO - FSU - CGT - SUD - avec l'UNEF, l'UNL... et qui appellent à la grève le 22 mars pour obtenir l'annulation, du projet ministériel.

Pour préserver l'école publique et son caractère national, le statut de fonctionnaire d'État des PE, les postes et les diplômes nationaux, le SNUDI-FO agit pour préparer le rapport de force, si possible par l'action commune. Cette volonté de gagner a conduit le SNUDI-FO à proposer, comme cela a pu se faire dans plusieurs départements, un appel intersyndical au plan national au SNUipp-FSU, à la CGT Educ'action et à SUD Éducation :

- ▶ contre les mesures de carte scolaire annoncées pour la rentrée 2018 qui donnent priorité aux dédoublements des CP et CE1 découlant d'annonces gouvernementales démagogiques et qui conduisent à des milliers de fermetures de classes, à la poursuite des suppressions de classes spécialisées, aux fusions d'écoles...
- ▶ contre la destruction de l'école maternelle par les fermetures massives et la relance des jardins d'éveil municipaux ;
- ▶ pour le retour à la semaine de 4 jours sur tout le territoire pendant 36 semaines comme cela a déjà été décidé dans 90 % des communes ;
- ▶ pour le rétablissement de barèmes chiffrés basés essentiellement sur l'AGS, contre l'évaluation des enseignants qui individualise leur déroulement de carrière, instaure le salaire au mérite et l'arbitraire.

Le SNUDI-FO invite les collègues à se réunir pour établir leurs revendications, à adopter des motions d'écoles, de secteur posant le problème de la suite à donner si le gouvernement persiste.

C'est maintenant qu'il faut les faire céder !

**Le 22 mars, avec tous les fonctionnaires,
tous en grève et en manifestation
à l'appel des organisations syndicales de la Fonction publique
FO, CGT, CFTC, CGC, FSU, FAFP et Solidaires.**

Montreuil, le 8 mars 2018